

EN BREF

Friches

La SAFER Occitanie a présenté les résultats détaillés de son inventaire des friches agricoles dans la région. L'occasion d'établir un palmarès, peu glorieux, des départements les plus concernés par l'abandon des terres agricoles. C'est le département de l'Hérault qui fait, largement, la course en tête avec 14 119 hectares de friches. Le Lot figure en deuxième position avec 10 987 hectares juste devant le Gard avec 10 829 hectares.

Les Pyrénées-Orientales échappent au podium et pointent en 4^e position avec 10 559 hectares, loin de devant l'Aude (8 618 ha), la Haute-Garonne (6 118 ha), l'Aveyron (6 041 ha), le Gers (5 157 ha), le Tarn (4 953 ha), le Tarn-et-Garonne (4 863 ha). C'est la Lozère qui ferme le classement avec 2 459 ha de friches, derrière l'Ariège (2 528 ha) et les Hautes-Pyrénées (3 909 ha). Rapportées à la SAU de chaque département le classement change et propulse les Pyrénées-Orientales en tête avec un taux compris entre 10 et 15 % devant l'Hérault et le Gard. Les friches représentent 2,5 % de la SAU régionale.

Villages d'avenir

Christine Moorghen vient d'être nommée cheffe de projet pour le programme « Villages d'Avenir » pour les Pyrénées-Orientales. Son rôle consistera à accompagner, dans leurs projets de développement, les 15 communes rurales de moins de 3 500 habitants sélectionnées par la ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité. À savoir, les communes de Latour de Carol, Enveitg, La Cabanasse, Mont-Louis, Caudiès de Fenouillèdes, Fuilla, Villefranche de Conflent, Sournia, Latour de France, Tautavel, Prats de Mollo la Preste, Serralongue, Lamanère, Saint Laurent de Cerdans, Coustouges.

Médailles

Le concours des Vinales organisé par les œnologues de France a rendu son verdict. Et quelques breloques en or sont venues récompenser les vins des Pyrénées-Orientales. De l'or pour la Grande Réserve Maccabeu, Grenache blanc, Grenache gris 1989, Crest Petit Syrah, Grenache 2018, Château les Pins Syrah 2019, Grenache, Mourvèdre, Les Petits Pins Syrah, Grenache, Mourvèdre 2022, Dom Brial Grande Tradition Grenache, Syrah, Carignan 2019, Dom Brial Tuilé Hors d'Age Grenache, toutes cuvées de Dom Brial, la cuvée Pierre de la Fabrègue Grenache, Syrah, Mourvèdre 2022 du domaine de Rombeau, le Rivesaltes ambré 5 ans Tradition Grenache blanc, Maccabeu 2016 d'Arnaud de Villeneuve, la cuvée Pas d'excuses Muscat d'Alexandrie, Muscat à petits grains 2023 du château de Pena, le Château Mossé Syrah, Carignan, Mourvèdre 2023 de Terrassous. Des médailles d'argent ont été attribuées au Domaine Bisconte, au Château Lauriga, à la Cave de l'Étoile, à Terrassous, au Château de Pena et à Arnaud de Villeneuve.

Y.K.

Les chasseurs de l'Aude réimplantent le lapin de Garenne

Dans l'Aude, 17 associations communales de chasse agréées (ACCA) participent au protocole de réintroduction du lapin de Garenne lancé par la Fédération départementale des chasseurs de l'Aude il y a deux ans.

ACCOMPAGNÉ par Fabrice Farneda, le référent lapin de la Fédération des chasseurs de l'Aude, l'ensemble des ACCAs du département a la possibilité de suivre ce dispositif. Son but ? Réintroduire le lapin de garenne par l'installation de réseaux de garennes. Des maladies comme la myxomatose, et surtout le VHD, déciment depuis longtemps dans l'Aude les effectifs de ce fragile mammifère. À titre d'exemple, environ 1 400 lapins ont été prélevés l'année dernière dans l'Aude, alors que 7 000 l'ont été sur la seule commune de Vendres. Justement, c'est dans cette ville de l'Hérault où le lapin pullule que l'ACCA de Conques-sur-Orbiel s'est rendue le mois dernier afin de fureter. « Sur les trois derniers mois, nous avons fureté une centaine de lapins que nous avons réintroduit sur les 140 hectares situés sur notre réserve de chasse », témoigne Michel Claret, le président de l'ACCA conquoise.

Un réseau de onze garennes est donc installé sur le magnifique sentier des Capitelles du village. Mesurant 13 mètres par 15, équipée d'un grillage et d'un filet contre la prédation de la sauvagine et des rapaces, la garenne est un tas de palettes à hauteur de petit homme, recouvert de branchages et de terre en abondance. « Des ACCAs d'autres



David Berjand, le secrétaire de l'ACCA de Conques-sur-Orbiel et son fils Jules lors d'un furetage. (Photo Justine Bonnery)

départements, qui ont fait il y a longtemps ces mêmes aménagements, mais plus petits, nous ont conseillé de faire des garennes plus grandes. Avec le recul, ils ont constaté qu'en trop grand nombre, les animaux ont des conflits de territoires. » L'animal se reproduit de janvier à septembre et une lapine peut donner naissance à 56 lapereaux par an.

Moult bénévoles et 320 lapins réintroduits

Une fois les lapins débarqués en terres audoises, l'équipe s'affaire à les sexer en baguant les femelles en blanc et les mâles en rouge. « Ils sont dénaturés, ils passent du sablonneux de Vendres à la garrigue d'ici. C'est seulement lorsqu'ils

auront pris leurs habitudes qu'on leur ouvrira. Nous les nourrissons à l'orge et au foin durant trois semaines puis nous ouvrons la garenne par des petits passages de moins de 15 centimètres entre des pierres », témoigne le secrétaire de l'ACCA David Berjand. « Il faut pouvoir intervenir rapidement au cas où de la sauvagine et surtout des mustélidés s'introduisent, ou bien si nous détectons une maladie. »

La Fédération des chasseurs de l'Aude, qui prend en charge l'aménagement technique, matériel et financier de ce protocole, comptabilise 180 lapins réintroduits l'année dernière et 320 cette année (le furetage s'étale de février à avril). « Si on veut pouvoir réintroduire le lapin de garenne correctement, il faut que plusieurs ACCAs s'emparent de ce protocole », explique Fabrice Farneda qui compte également deux particuliers dans le dispositif de réintroduction. Étendu dans la Piège, le Cabardès, le Minervois et les Corbières, ce protocole pourrait porter ses fruits d'ici trois années d'après son référent. « La fédération est contente d'avoir des ACCAs qui portent ce protocole et qui le suivent avec enthousiasme. C'est du boulot, ils s'investissent tous les week-ends pendant trois mois. » Une démarche qui peut redonner de l'espoir aux passionnés de ce gibier de prédilection qui a longtemps fait de belles heures de chasse pour maints nemrods et conforter le fonctionnement des écosystèmes en renforçant les populations de cette espèce proie.

Justine Bonnery



Joël Mouzet de l'ACCA de Conques-sur-Orbiel introduit un lapin de Vendres dans la garenne du sentier des Capitelles. (Photo Justine Bonnery)